

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE
D'ARVIEUX

AFP – Assemblée Générale du 18 juin 2019

Après enregistrement des pouvoirs et émargements la réunion commence à 14 h.15

Monsieur le Maire, Philippe CHABRAND remercie toutes les personnes présentes. Il émet le souhait que cette assemblée soit constructive. Madame Claire ANDRES intervient bien qu'elle ne fasse pas partie de l'AFP mais aurait souhaité être associée aux débats en tant qu'agricultrice installée dans la vallée même sans participer aux votes. Point de nouveau évoqué en fin de réunion par certains propriétaires. Une réponse individuelle lui sera donnée.

Le Président, Marc BLANC ouvre la séance. Voici son rapport moral :

« Après l'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est déroulée le 1^{er} juin 2016 : Que s'est-il passé ?

Le Conseil Syndical a poursuivi son travail de gestion des terrains dont il a la charge, en concertation avec la commune, l'ONF, les autres instances intéressées....

La nouvelle Assemblée Générale – prévue initialement à l'automne 2018 – a été reportée en raison des travaux importants entrepris dans le bâtiment de la mairie, c'est pourquoi on se retrouve aujourd'hui dans la nouvelle salle des fêtes.

Voici les grandes lignes des modifications et adaptations intervenues :

Pour les alpages :

Alpage Nord : Mr GARCIN Jean-Noël propriétaire du troupeau avec son frère est décédé à l'automne 2016. Son frère Guy a cessé son activité en parallèle et pour la saison d'estive 2017 l'alpage a été confié à de nouveaux propriétaires : Mrs ORTEGA et GOIN pour le même nombre de brebis. C'est Yoann et sa femme qui ont gardé les bêtes sur l'alpage de Clapeyto avec une très bonne intégration. Un nouveau berger : prend le relais cet été.

Alpage Sud : Christophe REYNIER qui occupait l'alpage depuis de très nombreuses années également est décédé dans l'hiver 2017. C'est son fils Pascal qui a repris l'exploitation et donc l'alpage de Baoude. Il garde les brebis lui-même.

Aux Escoyères : un petit troupeau d'ovins vient pâture les prés au printemps et à l'automne pour entretenir les prés autour du village. Ce troupeau appartient à Mme Maëlys GUIV'ARCH ;

Pour les autres alpages : pas de changement avec un effectif constant : sur Catinat : de 65 à 90 vaches avec poste de traite en alpage et occupation de la cabane de Clos la Favière. A Furfande c'est un berger qui garde de l'ordre de 200 à 220 génisses et enfin sur le secteur de Jalleit il y a une bonne cinquantaine de veaux.

Depuis quelques années, Loïc EYMEOD, éleveur d'ovins à Molines, monte 400 à 500 brebis une quinzaine de jours au printemps et à l'automne pour nettoyer les prés sur le secteur des Maisons.

La Commune a fait entièrement rénover le chalet du berger à la Valette, à Furfande. Travaux financés par la Région et l'Europe à hauteur de 70 %. Ces travaux permettent de meilleures conditions de vie au berger avec des sanitaires, douche, cuisine, couchages confortables.

En effet, à présent, tous les chalets destinés aux bergers dans la commune sur les différents secteurs sont en bon état et donnent des conditions d'hébergement confortables pour les bergers qui y séjournent plus de 4 mois de juin à octobre chaque année.

Il faut noter que la présence du loup est maintenant un fait reconnu. Il faut composer avec lui dans les alpages. Le Parc assure un suivi.

**ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE
D'ARVIEUX**

Les reprises d'exploitation s'avèrent difficiles, et se font en concertation avec la SAFER des Hautes-Alpes.

Les prés sont en général assez bien entretenus. Des installations d'irrigation permettent l'arrosage mais les prélèvements d'eau sont très surveillés et quantifiés.

Durant cette période : peu de travaux ont été effectués par l'AFP proprement dite. Le bureau a en prévision le nettoyage des canaux et caniveaux en bordure des routes et chemins d'exploitation et un gros programme de débroussaillage prévu sur le secteur du Pasquier en collaboration avec la Commune et le Parc du Queyras ; il en sera question sur le point suivant. »

Il demande à tous d'avoir une pensée particulière pour Mrs GARCIN et REYNIER qui nous ont quittés. Il remercie ensuite les secrétaires pour le travail effectué pour l'AFP et Mme Colette PHILIP membre qui a participé activement aux réunions du Conseil Syndical et qui – à présent – a présenté sa démission.

Il propose ensuite à Adeline de présenter le compte administratif 2018 (voir document joint).

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Vote du rapport financier : 1 voix contre (non prise en compte car personne non propriétaire), 2 abstentions (16 voix) : il est approuvé à la majorité.

Le Président fait part avec le maire des travaux prévus par l'AFP et par la commune :

- Nettoyage de la « rase » qui va des Maisons au Pasquier : elle est très bouchée et ne permet plus l'écoulement correct de l'eau. : il faut recreuser et recanaliser cette eau.
- Dans la mesure du possible financièrement, il est prévu de recreuser les canaux et caniveaux en bordure des chemins.
- La commune a deux programmes de travaux qui concernent le pastoralisme :
 - Le débroussaillage des prés sur plusieurs secteurs Le Pasquier, les Maisons, La Pinua, l'Adrecht, Baoude et Fontvieille (tout ne pourra peut-être pas fait): voir compte rendu de la réunion avec le CERPAM (*Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée*). Il s'agit d'une association Loi 1901 créée en 1982 qui constitue un service spécialisé en pastoralisme pour la Région Sud Provence, Alpes, Côte d'Azur). Il s'agit de « ré-ouvrir » les lieux et éviter que les buissons prennent le dessus. Ce programme (50 000 € H.T. bénéficie de 80 % de subvention) concerne plusieurs communes du Queyras et « chapeauté » par le Parc Naturel Régional du Queyras. Chaque commune prendra en charge son (ses) secteur(s). Bien sûr les haies ne sont pas concernées par ce programme et seront préservées.
Christian BLANC, éleveur précise qu'il y a un engagement des utilisateurs d'entretenir les terrains qui seront ainsi nettoyés.
 - L'achat de deux cabanes pastorales transportables en hélicoptère suite au diagnostic (études de l'alpage) effectué sur l'alpage Nord (Clapeyto) pour éviter les allers/retours des bêtes dans les secteurs éloignés (lac Souliers, Clos la Cime et/ou secteur du Lauzon : fatigues et surtout érosion des terrains.

Election d'un membre du collège des Propriétaires (colette PHILIP démissionnaire)

Une discussion a lieu sur les représentants, les élections, les renouvellements, etc... : voir statuts.

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE
D'ARVIEUX

Trois candidats se présentent : Mme Monique MOUNIER-POULAT, Mrs Maurice PHILIP et Jean-Louis PHILIP. Le vote a lieu à bulletin secret. Chacun a son nombre de voix indiqué dans le courrier des convocations (avec éventuellement les pouvoirs).

Le Maire précise que la Commune ne participe pas au vote.

Le total des voix est de 183 (présents + pouvoirs) :

Résultats :

Mme Monique MOUNIER POULAT : 27 voix.

Mr Maurice PHILIP : 24 voix

Mr Jean-Louis PHILIP : 132 voix.

- Monsieur PHILIP Jean-louis est élu au Conseil Syndical en tant que représentant des propriétaires.

Tout au long de l'assemblée, plusieurs « petites discussions » se sont engagées, elles sont relatées ici en questions diverses.

A qui sont les ânes et chevaux sur le secteur des Maisons : un agriculteur de Souliers qui loue les terrains à l'AFP (de l'ordre de 5 ha). Les locations dans l'environnement proche du village sont faites de manière privée.

Les brebis de l'éleveur de Molines sont très appréciées pour le travail fait au printemps et à l'automne. Il est déploré par certains que certains endroits ne sont pas pâturés outre les prés de fauche et le périmètre de protection des captages. Plusieurs personnes des Maisons se proposent de faire le tour avec les responsables et l'éleveur pour assurer un encore meilleur entretien des terrains.

Intervention de Mr Jean MEISSIMILLY : Il a fait des plantations d'arbres au plateau de Roue. Ceux-ci ont tous disparu. 90 arbres ont été coupés et seront replantés. Marc BLANC demande que la mairie soit informée pour voir dans quelle mesure ils peuvent être protégés... ?

Monsieur Maurice PHILIP pose plusieurs questions :

- Sur l'état des propriétaires qui ne serait pas juste avec des personnes décédées, des successions non effectuées, etc.. : *Le fichier est mis à jour depuis les renseignements dont dispose la commune. Quand des successions sont ouvertes, des mutations, ventes... il serait plus simple que les propriétaires nous préviennent ; En effet, la commune n'est pas systématiquement destinataire des changements (propriétaires, adresses, etc...) et les fichiers des hypothèques ne sont mis à jour qu'une fois par an par les services vers les mairies.* Pour rappel le fichier des propriétaires de l'AFP c'est plus de 350 personnes.
- Dans les statuts il est indiqué que l'Assemblée générale doit se réunir tous les deux ans : la dernière a eu lieu le 23 octobre 2015 puisque le 1^{er} juin 2016 c'était une assemblée générale extraordinaire. Il y aurait donc dû y avoir une AG en 2017...
- Les convocations n'ont pas été adressées assez tôt : convocation datée du 3 juin avec cachet de la poste le 4 juin, or la convocation doit être adressée aux propriétaires au moins 15 jours ouvrés à l'avance.
- Quel document prime entre les statuts et le règlement intérieur : sans équivoque le règlement intérieur précise des points mais ce sont les statuts qui priment.
- A le sentiment que tout est fait pour évincer les propriétaires.

Le président répond sur ces points que le Conseil Syndical sera plus vigilant pour respecter les statuts et que tout sera fait pour s'y tenir.

**ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE
D'ARVIEUX**

Certains propriétaires indiquent qu'ils n'ont pas eu de dégrèvement de l'impôt foncier : rappel de la règle : si le montant du dégrèvement de la taxe foncière est inférieur à 8 € (selon les terrains dans l'AFP, classés Terres et Landes) le dégrèvement n'a pas lieu.

Ou que le montant a changé : nous ne gérons pas directement (c'est le centre des impôts d'Embrun).

Problème de reversement des indemnités effectuées par l'AFP : si nous n'avons pas les RIB que les propriétaires devaient transmettre en mairie le virement n'est pas possible (gestion des comptes par la Trésorerie de Guillestre).

Monsieur le maire fait part d'une réunion récente sur les alpages (Clapeyto et Baoude) avec les éleveurs, les bergers, le Parc, etc... pour assurer la meilleure gestion dans les alpages. Ce type de réunion bénéficie à tout le monde et permet d'avancer et de mieux comprendre les fonctionnements. Une autre réunion de ce type peut avoir lieu à l'initiative de qui le souhaite : par exemple les agriculteurs non propriétaires dans l'AFP ? autres utilisateurs....

**En conclusion : l'A.F.P. a le mérite d'exister et ne marche pas si mal que cela même si l'on a conscience qu'il y a des points à améliorer. Tout le monde est concerné : élus, propriétaires (qui restent propriétaires), agriculteurs ; Le travail doit être fait en concertation, tout le monde est aujourd'hui sensibilisé à l'environnement et le tourisme en dépend également.
Tout le monde peut venir faire part de ses remarques en mairie ou par courrier à l'AFP.**

Fin de la réunion (remerciements à tous).

Le Président,
Marc BLANC.



LISTE DES PERSONNES PARTICIPANT A CETTE ASSEMBLEE GENERALE :

Présents (nom par ordre alphabétique) :

Robert ALBERT, Jean Marc ALBERT, Alain BLANC, Christian BLANC, Marc BLANC, Philippe CHABRAND, Charles EYMARD, Michel FAURE, Antoine GARCIN, Suzanne GARCIN née PEYRAS, Michel MARTIN, Monique MOUNIER-POULAT née MATHIEU, Bernard MEISSIMILLY, Jean MEISSIMILLY, Maurice PHILIP, Colette et Robert PHILIP, Simon PHILIP, Colette PONS née MARCELLIN, Jean-Denis PRAT, Christiane RABAUD-STONE, Suzanne SIMOND, Jean et Elise VINCENT née EYMARD

Excusé : Roger MARCELLIN

Personnes excusées et représentées par pouvoir : Séverine LE GALLAIS, Jean Yves AILLAUD, Alain ALBERT, Odile ALBERT, Henriette AYMES née DALMAS, Jeannine BENEFICE née BLANC, Jean-Louis BLANC, Jean-Paul BLANC, Jean-Pierre BLANC (Vienne), Nicole BLANC née FAURE, Nils BLANC, Sophie BLANC, Jean BOREL, Christine et Sylvie BOUVIER nées BLANC, Pascale BURGAT Françoise CHARVOLLIN née MARCELLIN, Yves DALMAS, Chantal DAVID, Jean-Baptiste EYMARD, Jean-Louis EYMARD, Jean FAURE, Jean-Bernard FAURE, Jean-Louis FAURE, Marcel FAURE, Maryse FAURE, Jacqueline FERAUD née FAURE, Michelle FROMWEILER née EYMARD, Lilyan GARNIER, Philippe GOHERS, Habitants des Maisons, Michel HILLMEYER, Anne-Lise MACLE, Claude MARTIN, Laurent MARTIN, Louis MEISSIMILLY, Marie-Louise NEGRE née BLANC, Claude PHILIP, Jeanne PHILIP, Martine PHILIP, Michel PHILIP, Jacqueline PONCHIER née PRAT, Maryse PRAT, Maryse REMY née MONETTI, Christian ROUZAUD, Colette RUFFONI née BLANC, Syndicat Mixte.